

L'énergie *nous habite!*

## Administration générale

### Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de janvier 2020 d'une somme de 122 267,30 \$.

### Autorisation – Dépenses incompressibles pour 2020 :

- Les conseillers ont autorisé les dépenses incompressibles fixes et variables pour l'année 2020 en conformité avec les crédits budgétaires adoptés lors du budget, et ce, pour une somme de 10 218 894 \$.

### Adoption – Règlement n° 266-2019/Taux de taxes et tarifs de compensation pour les services du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan :

- Les membres du conseil ont adopté le règlement n° 266-2019 ayant pour objet de fixer les taux de taxes et les tarifs de compensation pour les services du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

### Adoption – Règlement n° 267-2019/Modalités de publication des avis publics :

- En vertu des articles 433.1 à 433.4 du Code municipal du Québec, les conseillers ont adopté le règlement n° 267-2019 ayant pour objet de fixer les modalités de publication des avis publics.

## Aménagement du territoire

### Autorisation de signature – Contrat de service 2020 de la Corporation du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean » :

- Les membres du conseil ont autorisé le préfet, M. Yanick Baillargeon, et le directeur général, M. Mario Gagnon, à signer les ententes ci-dessous concernant la véloroute des Bleuets :
  - ✓ Les protocoles d'entente à intervenir avec chacune des municipalités locales concernées relativement à l'entretien du circuit cyclable pour l'année 2020;
  - ✓ Les contrats de service relatifs à la coordination de l'entretien et à la commercialisation du circuit cyclable pour l'année 2020 à intervenir avec la Corporation du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean ».

### Formation – Aménager pour les piétons :

- Les conseillers ont accepté l'offre de formation « Aménager pour les piétons et les cyclistes » de Vélo Québec et ils ont autorisé le directeur du Service de l'aménagement à signer cette offre d'une somme de 2 550 \$ plus taxes.

Nomination d'un substitut à la Table de concertation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean :

- Les élus ont désigné M<sup>me</sup> Oréli Simard, aménagiste, comme substitut de M. Danny Bouchard pour la MRC du Domaine-du-Roy au sein de la Table de concertation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

Autorisation de signature – Contrat de services du Bureau de normalisation du Québec :

- Les conseillers ont accepté l'offre du Bureau de normalisation du Québec pour la réalisation, en 2020, d'un audit de recertification ISO 14001:2004 ainsi que pour un audit de maintien en 2021 et en 2022, et ce, pour une somme totale de 9 100 \$ plus les frais de séjour et taxes applicables.

Disposition des matières dangereuses et résiduelles – Système de gestion environnementale :

- Les membres du conseil ont accepté l'offre de service de la Société sylvicole Chambord ltée pour une somme de 825 \$ plus taxes, pour les années 2020 et 2021, pour la récupération des matières dangereuses.

## Développement territorial et socioéconomique

Désaccord – Réforme de la fiscalité agricole :

- La MRC du Domaine-du-Roy exprime son désaccord vis-à-vis le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle et demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole.

Rétrocession – Corporation du Parc régional de Val-Jalbert :

- Les conseillers ont autorisé la conclusion de l'acte de rétrocession à intervenir entre la MRC du Domaine-du-Roy et la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert portant sur le terrain de la conduite principale d'égout situé sur le site du Village historique de Val-Jalbert, incluant les infrastructures qui y sont érigées.

Déclaration commune de services – Table sur le développement local et régional :

- Les membres du conseil ont accepté d'adhérer à la Déclaration commune de services de la Table sur le développement local et régional de la Fédération québécoise des municipalités.

Contribution financière – Coopérative Air du Lac-Saint-Jean :

- Les conseillers ont accepté de contribuer pour une somme de 58 000 \$ à la Coopérative Air du Lac-Saint-Jean à la suite de la mise en place du service aérien et des services connexes à prix compétitifs pour faciliter les déplacements entre les grands centres et le Lac-Saint-Jean.

---

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 11 février 2020, à 19 h 30, à la mairie de Roberval.

---

#### Contribution financière – Sentier Kapatakan :

- La MRC du Domaine-du-Roy a accepté de verser au Sentier Kapatakan une somme de 2 000 \$ par année pendant trois ans, et ce, pour soutenir les opérations de l'organisme considérant les retombées économiques de ce produit touristique sur son territoire.

#### Dénonciation du projet de loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec :

- Les membres du conseil ont appuyé la démarche de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets en adoptant une résolution pour dénoncer le projet de loi n° 37 : Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.

## Transport

#### Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration :

- Les élus ont autorisé le dépôt au ministère des Transports du Québec du formulaire de reddition de comptes ainsi que des pièces justificatives demandées afin d'obtenir une aide financière de 4 000 \$ pour la réalisation, à l'automne 2019, du remplacement du pont par un ponceau du lac Houvard dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

#### Demande au ministère des Transports du Québec – Comité de suivi régional/Autoroute 70 :

- Le conseil a adopté une résolution demandant à la Direction régionale du ministère des Transports du Québec d'accorder une place à la MRC du Domaine-du-Roy au sein du comité de suivi régional relativement au projet du prolongement de l'autoroute 70.

## Fonctionnement interne et logistique

#### Acquisition et configuration – Équipement de réseautique :

- Les conseillers ont autorisé l'acquisition d'équipement de réseautique auprès de Vision Informatik inc. pour un montant de 19 184 \$ plus taxes, incluant le support pour cinq ans et ils ont également accepté de confier le mandat de configuration de l'appareil à Pulsar informatique inc. pour une somme maximale de 7 000 \$ plus taxes.

## Territoire non organisé

#### Aide financière – Club Passe-Partout Roberval inc./Entretien sentier de motoneige 355 :

- Les élus ont accepté de reconduire pour 2019-2020 une aide financière similaire à celle des années précédentes pour l'entretien du sentier de motoneige 355, soit 35 000 \$.



## Santé et services sociaux

### Contribution financière – Le Havre du Lac St-Jean :

- Le conseil de la MRC a accepté d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à l'organisme Le Havre du Lac St-Jean pour l'année 2020.

## Gestion de la villégiature

### Radiation de comptes à recevoir :

- Les membres du conseil ont autorisé la radiation des soldes de taxes à recevoir pour des dossiers annulés de villégiature, et ce, pour une somme de 69,51 \$.

Pour plus d'information :